

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET, *, 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.	15 —

2.742 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 8 décembre 1931 :

M^{lle} Vieux, MM. Garcin, Boutry, Roffat, Ravoyard, Vieux, Chevalier, Suzon, M^{me} Valette, MM. Baud, Raginel, Fournier, M^{mes} Gastaud, Douillet, M. Schutterlé.

M. Perrin (Henri), 8, impasse du Général-de-Luzy, Lyon (5^e), parrains MM. Ravinet et Nicod. — M. Gruhier (Ernest), ingénieur-chimiste, 50 cours Vitton, Lyon (6^e), parrains M^{me} Damians et M. Riel. — M^{lle} Descamps, professeur au Lycée de Jeunes Filles, Roanne (Loire), parrains MM. Prost et Larue.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du 12 Janvier 1932, à 20 h. 30

1^o Installation du Bureau. — Allocution des Présidents.

2^o Vote sur l'admission de :

M. Couprie (G.), professeur adjoint au Lycée Clemenceau, Nantes (Loire-Inférieure), parrains MM. Glais et Nicod. — M. Card (Marius), 8, rue Littré, (Roanne (Loire), parrains MM. Goutaland et Larue. — M. Grandjean (D^r J.-M.), 117, avenue Julien-Belfort, La Seyne (Var), Botanique, parrains

offré des lentilles argileuses. On connaît encore un autre niveau aquifère immédiatement sur la surface des roches granitiques arasées au-dessus de l'Homme de la Roche ; celles-ci jouent le rôle de niveau imperméable ; il est certainement alimenté par le trop-plein de la nappe du Miocène supérieur.

Une nappe aquifère identique à celle de Fourvière, et dans les mêmes conditions, existe sous le plateau de la Croix-Rousse. Mais ici c'est toute la Dombes qui alimente ce niveau d'eau, car aucune vallée ne l'en sépare vers le Nord.

Enfin, vers la base des collines notamment à Saint-Georges, dans les rues Tramassac, du Bœuf et Juiverie, on voit encore un niveau aquifère imprégnant les sables marins du Miocène qui reposent directement sur du granite imperméable. L'alimentation doit se faire en arrière de la colline, car cette formation pénètre très profondément sous celle-ci, comme l'ont prouvé les travaux des tunnels de Saint-Irénée et de Saint-Paul-Gorges-de-Loup.

Toutes ces eaux, quelles qu'elles soient, finissent par se déverser dans la grande nappe alluviale du Rhône. C'est dans ces cailloutis que sont creusés à Saint-Clair et au Grand Camp les puits d'alimentation de la ville. Les eaux de cette nappe sont bien filtrées naturellement par leur circulation dans des formations sablo-caillouteuses ; elles ne peuvent être contaminées que si des germes microbiens y sont introduits, soit par des fissures dans des égouts, à proximité, soit directement par les détritiques de la surface si l'épaisseur des couches sableuses est insuffisante au-dessus d'elles.

Ainsi que j'ai cherché à le montrer dans ce cadre restreint, la circulation des eaux dans le sous-sol lyonnais n'a rien de mystérieux, lorsqu'on veut bien analyser la structure du terrain.

Les Romains, auxquels on fait toujours allusion lorsqu'il s'agit d'alimentation en eaux potables, connaissaient admirablement cette hydrologie, ainsi qu'en témoignent les très nombreuses galeries de drainage qu'ils ont pratiquées dans la colline de Fourvière. Ils connaissaient et ont capté la nappe de 230 mètres ; mais, comme la quantité d'eau était insuffisante pour leurs besoins et ne pouvaient alimenter la ville haute de Fourvière, ils ont été chercher des sources au Pilat et au Mont-d'Or. Pour cela il fallait franchir de profondes dépressions et conduire les eaux sans pompage au niveau de la ville haute : de là les grands aqueducs qui sillonnent encore nos campagnes.

Toute la population du moyen âge, habitant la ville basse, a vécu grâce aux sources des collines de Fourvière et de la Croix-Rousse, et cette alimentation n'est tombée en désuétude qu'à une époque récente, lors de l'installation des canalisations de la Compagnie des Eaux.

RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

ARTICLE PREMIER. — La bibliothèque de la Société se compose des ouvrages envoyés par les Sociétés correspondantes, bulletins, publications diverses, etc., de dons ou acquisitions de volumes et brochures.

ARTICLE 2. — Le bibliothécaire est chargé d'assurer le service de la bibliothèque. Il doit tenir à jour le catalogue général déposé au Siège de la Société. Il est secondé par les bibliothécaires des sections.

ARTICLE 3. — Les membres titulaires seuls peuvent emprunter les ouvrages. A cet effet, ils doivent s'entendre avec le bibliothécaire général ou les

bibliothécaires des sections, qui inscrivent sur un registre spécial le nom et l'adresse de l'emprunteur, les titres des livres empruntés et la date de leur sortie. Cet enregistrement est contresigné par l'emprunteur.

Lorsque les ouvrages sont rapportés, l'indication *rendu*, accompagnée de la date de la rentrée est également contresignée par le bibliothécaire et l'emprunteur.

Les sociétaires trouvent le bibliothécaire à toutes les séances générales de la Société, et les bibliothécaires des sections à toutes les séances des sections. Entre temps, ils peuvent prendre jour avec lui pour emprunter ou rapporter des ouvrages.

ARTICLE 4. — Aucun déplacement de livres, soit emprunt, soit rentrée, ne peut être effectué autrement que par l'intermédiaire des bibliothécaires et dans les conditions précitées.

ARTICLE 5. — Les ouvrages empruntés ne peuvent être gardés plus d'un mois.

ARTICLE 6. — Tout sociétaire qui perdrait ou détournerait un ouvrage est tenu de le remplacer.

ARTICLE 7. — Certains ouvrages, dont la liste est arrêtée, en séance ordinaire sur proposition du Bureau, ne peuvent être consultés que sur place, en raison de leur rareté et de difficulté ou de l'impossibilité de leur remplacement, s'ils venaient à s'égarer.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES

avec lesquels nous échangeons nos publications (« Annales » et « Bulletin mensuel »)

FRANCE

Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, Moulins (Allier).

Bulletin des Naturalistes et Archéologues de l'Ain, Bourg (Ain).

Bulletin de l'Association des Naturalistes des Alpes-Maritimes, Nice (Alpes-Maritimes).

Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, Gap (Hautes-Alpes).

Bulletin de la Société Scientifique de l'Aude, Carcassonne (Aude).

Annales de la Faculté des Sciences, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Société de Géographie de Marseille, Faculté des Sciences, Marseille (Bouches-du-Rhône).

La Revue Horticole, Journal de la Société d'Horticulture et de Botanique, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Académie des Sciences et Belles-Lettres, Musée Arbaud, 2, rue du 4-Septembre, Aix (Bouches-du-Rhône).

Mémoires et Bulletin de la Société Linnéenne de Normandie, Caen (Calvados).

Société des Sciences Naturelles de la Rochelle, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Bulletin de la Société Bourguignonne d'Histoire Naturelle, Dijon (Côte-d'Or).

Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, Montbéliard (Doubs).

Société Botanique des Deux-Sèvres, Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Bulletin de la Société d'Emulation Belfortaine, Belfort (Haut-Rhin).

Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Colmar, Colmar (Haut-Rhin).